

Lac-Supérieur



Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Une session extraordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 30 août 2021 à 18h30 en la salle communautaire situé au 1281, chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur.

L'ordre du jour de cette séance sera disponible sur place et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Lac-Supérieur, ce 27^e jour du mois d'août 2021.

Steve Deschenes
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Steve Deschenes, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, le 27^e jour du mois d'août 2021 entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce le 27^e jour du mois d'août 2021.

Steve Deschenes
Directeur général/Secrétaire-trésorier